



Communiqué de presse  
Paris, le 24 novembre 2016

**Palmarès du Prix des Municipalités et des Copropriétés 2016 organisé par  
le Salon de la Copropriété 2016, en partenariat avec le  
FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales :**

**4 collectivités locales distinguées pour leurs opérations exemplaires menées en faveur des copropriétés**

*A l'occasion de la nocturne de son 1<sup>er</sup> jour d'exposition, le Salon de la Copropriété 2016, en partenariat avec le FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales, a remis, mercredi 23 novembre, les « Prix des Municipalités et des Copropriétés », articulés autour de 5 catégories.*

*4 collectivités locales ont été récompensées pour leurs opérations, travaux ou améliorations exemplaires menés en faveur des copropriétés : Tourcoing (« Prix de la rénovation énergétique »), Toulouse (« Prix du bien vivre en copropriété »), Montfermeil (« Prix de la remise en état des copropriétés en difficulté ») et Paris (« Prix des copropriétés et du développement durable » et « Prix des copropriétés et du numérique »).*

Pour la seconde année, le Salon de la Copropriété, en partenariat avec le FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales, a organisé les Prix des Municipalités et des Copropriétés. Ouvert à toutes les communes françaises de plus de 10 000 habitants, ce concours récompense le travail de 3 acteurs indispensables au succès des travaux / améliorations engagés : le syndic, la copropriété et la mairie.

Cette année, les Prix des Municipalités et des Copropriétés se sont articulés autour de 5 catégories :

- ☒ **Le Prix de la rénovation énergétique** qui récompense le travail effectué sur la recherche de subventions et celui en collaboration avec les architectes, le syndic, le conseil syndical et les copropriétaires.
- ☒ **Le Prix du bien vivre en copropriété** qui valorise les actions menées pour l'amélioration du quotidien des copropriétaires.
- ☒ **Le Prix de la remise en état des copropriétés en difficulté** qui récompense les immeubles ayant mené un plan de redressement réussi.
- ☒ **Le Prix des copropriétés et du développement durable** qui distingue les copropriétés qui ont mené des actions en faveur du respect de l'environnement.
- ☒ **Le Prix des copropriétés et du numérique**, décerné à une commune ayant entrepris des travaux, dans un objectif de déploiement numérique de l'immeuble.

**Focus sur les lauréats de l'édition 2016 du Prix des Municipalités et des Copropriétés...**

Le Salon de la Copropriété et le FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales ont reçu près de 30 candidatures.

Après réunion du jury composé de professionnels de l'immobilier et de membres du FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales ainsi que du Salon de la Copropriété, 4 collectivités locales ont été distinguées :

- ☒ **Tourcoing (59) pour le « Prix de la rénovation énergétique »**, pour les travaux menés dans la « Résidence Bailly » (77 lots, construite dans les années 70) incluant un projet de réhabilitation répondant à un haut niveau de performance énergétique et un bouquet de travaux pour une approche globale de la réhabilitation (amélioration de l'enveloppe du bâtiment avec une isolation thermique des parois opaques, une isolation de la toiture et des parties basses et le remplacement des menuiseries dégradées ou pas assez performantes, ainsi que la modification des systèmes énergétique, avec le remplacement des robinets thermostatiques sur l'ensemble des radiateurs et le changement de VMC).

Avec un gain énergétique estimé à 73,61%, la livraison est prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2017.

- ☒ **Toulouse Métropole (31) pour le « Prix du bien vivre en copropriété »** : créé en 2014 dans le cadre du programme de prévention des copropriétés en difficulté de gestion par Toulouse Métropole en partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 31) et l'Espace Info Énergie, le label « Ma Copro Bouge », concernant les copropriétés des années 1960 et 1970 de plus de 50 lots, valorise la bonne gestion des copropriétés par l'action des syndic et des conseillers syndicaux et le partenariat avec Toulouse Métropole.

Le label « Ma Copro Bouge » a été attribué à 2 copropriétés en 2015 : « Amouroux II » et « Jean-Chaubet », soulignant l'engagement et l'exemplarité du mode de gestion du conseil syndical et du syndic.

Les actions menées dans la copropriété « Amouroux II » par exemple : vote d'un audit énergétique obligatoire, renégociation partielle du contrat de chauffage avec négociation d'un nouveau tarif (5% d'économie), formation du conseil syndical à la comptabilité et aux rôles et missions du conseil syndical, mise en place de composteurs collectifs avec formations des habitants pour le bon entretien, réduction du taux d'impayés de 4% avec diminution du nombre de gros débiteurs.

- ☒ **Montfermeil (93) pour le « Prix de la remise en état des copropriétés en difficulté »** pour les travaux menés au sein de la résidence « Victor Hugo » de 110 logements aux parties communes dégradées, bâtiments énergivores et mal isolés, parties privatives en mauvais état, copropriétaires démobilisés et impayés de charges à résorber.

Face à ces difficultés, la commune de Montfermeil a souhaité intervenir dans cette copropriété et a signé, en février 2015, une convention d'OPAH-CD avec l'ANAH, pour une durée de 5 ans, qui prévoit de programmer la réhabilitation thermique de la copropriété, sa mise aux normes et sa mise en sécurité, tout en veillant à baisser les charges, dans le respect des règles de financement de l'Anah et de la Région IDF, et ce en adéquation avec la stabilité des ressources de la copropriété.

- ☒ **Paris (75) pour le « Prix des copropriétés et du développement durable »** : la Ville de Paris a lancé en mai dernier un dispositif exceptionnel d'une durée de 5 ans, pour encourager la rénovation énergétique et environnementale dans les copropriétés privées parisiennes : « éco-Rénovons Paris, objectif 1000 immeubles ».

Ce dispositif constitue un levier important pour diminuer la consommation d'énergie, baisser les émissions de gaz à effet de serre et réduire la facture énergétique des ménages tout en améliorant le cadre de vie des parisiens.



Communiqué de presse  
Paris, le 24 novembre 2016

Pour ce faire, la Ville de Paris a mobilisé des moyens importants : signature d'une convention entre la Ville, l'Agence Nationale de l'Habitat et l'Etat pour permettre de mobiliser des aides financières individuelles de l'Anah et de la Ville de Paris pour les propriétaires occupants les plus modestes ; mise en place d'un dispositif opérationnel s'appuyant sur l'Agence Parisienne du Climat, conforté comme guichet unique, et SOLIHA et Urbanis, titulaires des marchés d'ingénierie ; création d'aides collectives aux travaux dédiées, financées par la Ville (aide au syndicat des copropriétaires créée par la Ville : 15 750 000 €, primes « développement durable » : 12 900 000 €, cofinancement de 400 audits énergétique et architecturaux (audit global) : 1 200 000€ et financement de 100 études de faisabilité de surélévation).

Depuis le 12 mai 2016, date de lancement du dispositif, 250 dossiers de candidatures de copropriété ont été ouverts. 47 copropriétés sont déjà lauréates du dispositif et se lancent désormais dans leur projet de rénovation énergétique, dont 14 comportent un volet végétalisation et 3, un volet surélévation (chiffres septembre 2016).

- ☒ **La Mairie d'arrondissement de Paris 16 pour le « Prix des copropriétés et du numérique »** : les habitants de 30 péniches situées à Paris, au réseau cuivre vétuste ne permettant pas l'accès à des services ou des usages numériques performants, étaient à la recherche de solution alternative, avec les contraintes suivantes : zone inondable et nécessité de pouvoir déconnecter la ligne, pour les navigations occasionnelles.

Pour répondre à cette problématique, il a été installé la fibre Orange 100% fibre, grâce à un dispositif de déconnexion rapide et étanche, développé en exclusivité par Orange. La Mairie et Voies Navigables France ont été sollicités par Orange pour avaliser le projet, puis une équipe d'experts est intervenue sur le terrain pour tirer la fibre depuis le répartiteur optique et installer un boîtier de mutualisation (armoire de rue) permettant ensuite à chaque propriétaire de souscrire l'abonnement fibre de son choix. Le réseau arrive à chaque péniche via un câble de fibre optique comme dans un pavillon.

Cette réalisation, une première en France, a permis aux habitants d'avoir le très haut débit et l'accès aux services le plus performants et innovants : la TV en THD, simultanéité d'accès à internet sur tous les supports, domotique pour générer des économies d'énergie ou la surveillance des péniches, etc.

Pour aller plus loin :

---

[www.saloncopropriete.com](http://www.saloncopropriete.com)



[www.forum-gv.com](http://www.forum-gv.com)

Twitter : [@forumgv](https://twitter.com/forumgv)



Communiqué de presse  
Paris, le 24 novembre 2016

## Contacts Presse

---

**Le Bonheur est dans la Com'**

**Ingrid Launay-Cotrebil / Aurélie Fitoussi**

**01 60 36 22 12 – [launay@bcomrp.com](mailto:launay@bcomrp.com) / [fitoussi@bcomrp.com](mailto:fitoussi@bcomrp.com)**

### A propos du Salon de la Copropriété...

---

Le Salon de la Copropriété est organisé par le groupe COMEXPOSIUM, l'un des leaders mondiaux de l'organisation d'événements, impliqué dans **plus de 170 manifestations BtoC et BtoB**, couvrant **11 secteurs d'activité** aussi variés que l'agroalimentaire, l'agriculture, la mode, le digital, la sécurité, la construction, le high-tech, l'optique et les transports. COMEXPOSIUM accueille **45 000 exposants** et plus de **3 millions de visiteurs** dans **26 pays à travers le monde entier**. Comexposium se développe mondialement avec une présence dans une trentaine de pays : Algérie, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Allemagne, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Corée, Monaco, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Philippines, Qatar, Russie, Singapour, Spain, Thaïlande, Turquie, Émirats arabes unis, Royaume-Uni, États-Unis.

### A propos du FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales

---

Association loi 1901, indépendante et pluraliste, le FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales contribue depuis plus de 30 ans à promouvoir et faire rayonner les meilleures pratiques de la gestion publique locale. Elle regroupe parmi ses membres plus de 450 collectivités et 40 entreprises. Au travers de ses événements, de ses formations, de ses études, le FORUM pour la Gestion des Villes s'est positionné comme l'acteur numéro 1 de la relation public-privée.

Pour en savoir plus: [www.forum-gv.com](http://www.forum-gv.com)